

Monsieur le Maire,

Voilà maintenant 2 ans que le projet de mise en accessibilité PMR de l'école de musique a été initié, avec comme préalable notre avis en août 2018 sur le plan proposé par l'architecte. Celui-ci se limitait à la mise en conformité des WC pour l'accès des personnes à mobilité réduite à l'école de musique et le déplacement de l'évier de l'intérieur des WC actuels vers le couloir de l'entrée principale.

Nous rappelons que l'école de musique emploie 12 professeurs salariés (en CDI) et accueillent environ 160 élèves de tout âge. Le bâtiment, mis à disposition par la mairie à la création de l'école, ne dispose jusqu'à présent d'aucun local spécifique pour le personnel présent majoritairement en soirée et se restaurant donc sur place. Nous avons jusqu'à ce jour mis à disposition dans le couloir un minimum d'équipements (frigo, micro-onde, cafetière), sachant que la vaisselle doit se faire dans les toilettes, seul point d'eau disponible. Du point de vue sanitaire a minima, sans parler de confort, la configuration nécessitait donc d'apporter des améliorations.

Nous avons alors proposé (en 2018) de modifier à la marge les aménagements (déplacement de la cloison des toilettes + création d'un espace restant toutefois ouvert vu la configuration des locaux, mais un peu plus convivial, permettant d'y installer un frigo, deux/trois appareils électriques, un plan de travail...). Ces modifications avaient reçu un avis favorable de votre part. Selon le planning de l'époque, les travaux devaient être réalisés pendant les vacances de la Toussaint (2018) et totalement terminés fin 2018.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les travaux n'ont commencé que pendant l'été 2019. Nous avons constaté dès le démarrage qu'ils n'étaient pas en conformité avec le plan modifié transmis et acté. Suite à notre intervention, les travaux ont donc été stoppés, laissant l'école de musique sans aucun point d'eau pendant plusieurs mois et avec une porte des WC sans verrou. Les professeurs étaient contraints de se servir à un robinet extérieur à l'école pendant toute cette période et nous avons du « bricolé » un système de fermeture... Un branchement provisoire est en place depuis et une serrure a été heureusement installée.

Malgré nos nombreuses relances, pétition transmise en séance du conseil municipal et après plusieurs visites sur place (dont la dernière début juin), il apparaît que, d'une part, les travaux n'avancent plus et restent non conformes par rapport au plan acté. L'école a pourtant tenté de proposer des compromis.

A début juillet 2020, l'ancien évier n'est toujours pas réinstallé, les prises / éclairages ne sont pas fixés en définitif ... Le sol du couloir, avec l'impact des travaux, n'est plus du tout dans un état satisfaisant.... La cloison n'a pas été déplacée, les murs sont simplement plâtrés... Et depuis 2 ans maintenant, les équipements (frigo...) sont en attente dans une salle de classe, donc d'un accès très compliqué pour les professeurs.

Voyant la rentrée prochaine arriver à grand pas, ne sachant plus vraiment comment faire entendre notre demande qui pourtant apparaît légitime et indispensable à la vie professionnelle des 12 salariés de l'école de musique et à l'obligation de proposer un cadre sanitaire normal pour la reprise des activités, nous ne voyons pas d'autre moyen que de diffuser cette lettre ouverte. Il est de notre devoir d'expliquer la situation à nos adhérents. Nous avons aussi l'espoir qu'elle fasse enfin bouger les choses rapidement.

Notez que nous n'avons pas diffusé cette lettre pendant la période électorale, ne voulant pas mêler l'école de musique associative aux débats.

Au nom de l'ensemble des professeurs et des adhérents de l'école, nous demandons à ce que les travaux soient repris très rapidement et finalisés pour la rentrée de septembre.

Il s'agit de répondre à 2 objectifs :

- Mettre en conformité les WC pour un accès PMR, objectif louable que nous ne contestons pas.
- Profiter des travaux, comme décidés initialement, pour mettre en place un espace cuisine pour les salariés c'est-à-dire suffisamment grand pour y positionner un réfrigérateur, un micro-onde, un évier, un plan de travail de cuisine.

En cette période de risque lié au COVID, l'école de musique comme toutes les entreprises s'interroge sur sa situation à la rentrée 2020. Il est indispensable que nous puissions reprendre une activité normale si nous voulons garder un maximum d'élèves et pérenniser l'école.

Bien cordialement.

Le Bureau de l'EDM Ste Foy – Juillet 2020

